

Province de Québec
MRC de La Mitis
Municipalité de Sainte-Luce

Séance extraordinaire des membres du conseil tenue au lieu ordinaire des séances, le lundi 19 décembre 2011 à 19 h 48 à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, monsieur Gaston Gaudreault, les conseillers Fidèle Tremblay, Pierre Beaulieu, Jocelyn Ross, Ovila Soucy, Martin Claveau et Nathalie Bélanger. Le directeur général et secrétaire-trésorier Jean Robidoux est également présent.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation de remboursement de taxes
4. Période de questions
5. Fermeture de la séance

1. Ouverture de la séance

Le maire, monsieur Gaston Gaudreault, procède à l'ouverture de la séance. Compte tenu que tous les membres du conseil sont présents, le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une séance du conseil ne peut être invoqué, tel que prévu à l'article 157 du code municipal.

2. Adoption de l'ordre du jour

2011-12-394

Il est proposé par monsieur Pierre Beaulieu et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

3. Approbation de remboursement de taxes

2011-12-395

Il est proposé par monsieur Pierre Beaulieu et unanimement résolu d'autoriser le remboursement de taxes au montant de 10 119,15 \$, chèques numéros 298 à 364, tel que montré dans une liste préparée en date du 19 décembre 2011.

4. Période de questions

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

5. Fermeture de la séance

2011-12-396

Il est proposé par monsieur Pierre Beaulieu et unanimement résolu que la séance extraordinaire soit et est fermée.

Je, Gaston Gaudreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Gaston Gaudreault, maire

Gaston Gaudreault
Maire

Jean Robidoux
Directeur général et sec. trésorier